

CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIEL MICROBIB

AVENANT AU CONTRAT INITIAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104501-20220712-D_19_2022-DE
Date de télétransmission : 26/09/2022
Date de réception préfecture : 26/09/2022

Code client : 4110000029
Logiciel : SAPENTIA
Version : RESEAU 2 POSTES
Contrat N° 332/2021/9/1

Entre
MICROBIB SARL – 1A route des Champs – 17920 BREUILLET
Désignée <<Prestataire de Services>>
D'une part

Et
Le Maire de la Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON
Agissant pour le compte de la bibliothèque municipale
D'autre part

Préambule :

Les parties ont conclu un contrat de maintenance du logiciel SAPENTIA MICROBIB en date du 13/11/2021, valable pour une durée d'un an, reconductible par tacite reconduction pour une durée d'un an sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans (ci-après le « Contrat »).

Suite à la commande d'une licence 3^{ème} poste de travail pour la bibliothèque les parties désirent en modifier l'article 1. Objet et 3. Redevance.

IL EST AINSI CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet

Les parties conviennent de remplacer l'Article 1. Objet, comme suit :

Le Maire de la Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON confie au prestataire de services la maintenance complète du logiciel MICROBIB SAPENTIA n° de série 332, installé en RESEAU 3 POSTES à la bibliothèque.

Article 2

Le présent avenant est conclu pour la période du 07/07/2022 au 12/11/2024.

Article 3 - Redevance

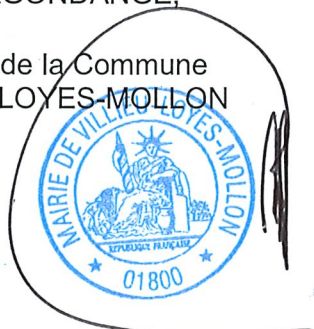
La maintenance de la licence 3^{ème} poste s'élève à 10.00 € H.T. pour la période du 07/07/2022 au 12/11/2022 (facturé dans le cadre de la commande). A compter du 13/11/2022 le montant annuel de votre contrat de maintenance s'élèvera à 328.00 € H.T./an.

Article 4

Les autres dispositions du Contrat qui n'ont pas été modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

Fait à HAGONDANGE,

Le Maire de la Commune
VILLIEU-LOYES-MOLLON



Pour la société MICROBIB

Le 07/07/2022

MICROBIB
Pôle administratif
28 rue Jean Jaurès - 47300 HAGONDANGE
Tél: 05 46 39 82 72
RCS SAINTES 384 721 031